



Grande Région | Großregion

Webinaire d'information Priorité 4 : « Meilleure gouvernance de la coopération transfrontalière »

Mercredi 20 mars 2024 | De 10h00 à 13h00 | En ligne (Zoom)

Programme

- Mot d'accueil par **Christiane Fortuin**, Directrice de l'Autorité de Gestion du programme Interreg Grande Région

#1 : Quels types de projets soutient la priorité 4 du programme ?

- Présentation par **Christiane Fortuin**

Questions-réponses

#2 : Etat des lieux de la gouvernance transfrontalière dans la Grande Région

- Présentation par **Thomas Stumm**, EureConsult. S.A.

Questions-réponses

#3 : Discussion avec les participants

Quels projets de gouvernance vous semblent-ils essentiels à mettre en place ? Comment améliorer selon vous les structures de gouvernance dans la Grande Région ?

#4 : Présentations des projets transfrontaliers Justice sans Frontière et Conseil Rhénan, cofinancés par le programme Interreg Rhin Supérieur

- Présentation du [projet Justice Sans Frontière](#) (Interreg Rhin Supérieur 2021-2027) par Désirée Gagsteiger, juriste franco-allemande et coordinatrice du projet

« Né en 2023, *Justice sans frontière* est une initiative commune du Tribunal judiciaire de Strasbourg, du Landgericht Offenburg et du Centre Européen de la Consommation (CEC), qui partageaient tous le même constat : Il est extrêmement difficile pour les citoyens français et allemands de faire valoir leurs droits dans le pays voisin en cas de litige transfrontalier. Et ce, pour plusieurs raisons : barrières linguistiques et méconnaissance du système judiciaire du pays voisin.

Afin de répondre à cette problématique, le projet a mis en place un « point de contact franco-allemand pour la justice en région frontalière », un projet unique en Europe, avec l'objectif de simplifier aux citoyens français et allemands l'accès au droit transfrontalier. »

Résumé du projet issu de la fiche d'information « L'année 2023 en chiffres » du projet.

- Présentation du [Conseil Rhénan](#) (Interreg Rhin Supérieur 2014-2020) par Christian Kleinert, Coordinateur du Secrétariat du Conseil Rhénan

« Le Conseil rhénan est le Parlement trinational de la région du Rhin supérieur. Composé d'élus locaux, il a pour mission principale la concertation politique sur les enjeux importants concernant le territoire transfrontalier.

L'efficacité et l'impact du travail du Conseil rhénan, de sa communication, et de sa coopération avec la Conférence du Rhin supérieur (et des autres instances transfrontalières), sont limités par le fait qu'il ne dispose pas d'une structure administrative permanente.

Dans le cadre d'un projet Interreg Rhin Supérieur, le Conseil Rhénan s'est doté d'un secrétariat permanent afin de renforcer l'impact de son travail sur le développement du territoire transfrontalier du Rhin supérieur. »

Description du projet tirée de la page du projet sur le site Internet Interreg Rhin supérieur.

#5 : Les défis et les obstacles transfrontaliers administratifs, juridiques et autres

- Présentation par **Thomas Stumm**

Questions-réponses

#6 : Discussion avec les participants

Quels obstacles rencontrez-vous ? Quels sujets et thématiques sont prioritaires ? Quelles idées de projet avez-vous ? Quelles sont vos attentes à l'égard du programme (appel à projets, ateliers de développement de projet...) ?

Conclusion

Les autorités partenaires du programme Interreg Grande Région



www.interreg-gr.eu

